

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué (le 26 mai 2026) s'est réuni à la mairie de Ouainville, sous la Présidence de Monsieur Bruno Thune, Maire

Étaient présents :

THUNE Bruno, LECOURT Fabien, HAVY Michèle, VITIS Cyril, DUFRESNE Barbara, GUILLAIS Stéphane, COLLARDEAU Isabelle, GODEBOUT Gilles, DÉVÉ Géraldine, LECACHEUR Antoine, LEFRANÇOIS Victoria, COURVALET Clémence, PETIT Henri

Absents excusés : DUFRESNE Barbara donne pouvoir à THUNE Bruno

REDIN Sarah donne pouvoir à LECACHEUR Antoine, WATRELOS Marcel quitte la séance à 19h17 et donne pouvoir à PETIT Henri

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Dévé Géraldine est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Délibérations :

- Désignation des délégués et leurs suppléants en vue des élections sénatoriales
- Devis travaux groupe scolaire
- Devis Aire de jeu
- Demande de subvention anciens combattants

Informations :

- Travaux de voirie (accès machine à pain et parking groupe scolaire)
- Spectacle école
- Questions diverses
- Tout dossier urgent pouvant intervenir avant la réunion

Le compte -rendu de la séance du 28 avril 2026 a été approuvé par le maire et le secrétaire de séance.

I DESIGNATION DES DELEGUES ET LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 MAI 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme HAVY Michèle, M. WATRELOS Marcel, Mme COURVALET Clémence, M. PETIT Henri. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

THUNE Bruno

REDIN Sarah

LECACHEUR Antoine

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. THUNE Bruno 15 voix
- Mme REDIN Sarah 15 voix
- M. LECACHEUR Antoine 15 voix

M. THUNE Bruno ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme REDIN Sarah ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

M. LECACHEUR Antoine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants :

Les candidatures enregistrées :

GUILLAIS Stéphane

LECOURT Fabien

DUFRESNE Barbara

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. GUILLAIS Stéphane 15 voix
- M. LECOURT Fabien 15 voix
- Mme DUFRESNE Barbara 15 voix

M. GUILLAIS Stéphane ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. LECOURT Fabien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme DUFRESNE Barbara ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

Voix : **pour** : 15 dont 2 pouvoirs **contre** :0 **abstention** : 0

II DEVIS TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Mr Le Maire présente au conseil municipal des devis de travaux de réfection des murs et du sol pour 2 classes du groupe scolaire.

Pour la 1ère salle de classe, des travaux de peinture sont envisagés pour un montant de 2232.19€

Pour la 2^{ème} salle de classe des travaux de peinture et réfection du sol sont envisagés pour un montant de 7008.26€.

Cette 2^{ème} salle de classe doit accueillir la classe de BUTÔT-VENESVILLE.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter ces devis de l'entreprise INDIGO Pour un montant total de 9240.45€. Cette dépense sera imputée en fonctionnement car il s'agit des travaux d'entretien.

Voix : **pour** : 15 dont 3 pouvoirs **contre** :0 **abstention** : 0

III DEVIS AIRE DE JEU

Mme Collardeau présente au conseil municipal des devis d'aire de jeux. 3 propositions de structures de jeux sont présentées.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le devis d'un montant de 24292.00€ HT soit 29150.40€ TTC incluant la structure de jeux et la table de ping pong. Le conseil municipal charge le maire de cet achat et de la demande de subvention.

Voix : **pour** : 15 dont 3 pouvoirs **contre** :0 **abstention** : 0

IV DEMANDE DE SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS

Mr le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention d'un montant de 400€ par les anciens combattants.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder cette subvention

Voix : **pour** : 15 dont 3 pouvoirs **contre** :0 **abstention** : 0

V FEU D'ARTIFICE

Le maire présente au conseil municipal les différentes propositions pour l'organisation du feu d'artifice :

1^{ère} proposition : Société XL artifice 2420 euros (sans artificiers pour tirer le feu)

2^{ème} proposition : Société BRESAC peu convaincante

3^{ème} proposition : 8^{ème} Art – 1078 bombes -10 min -3500 euros (sans musique de l'ordre de 600 euros la prestation)

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la 3^{ème} proposition

Voix : **pour** : 15 dont 3 pouvoirs **contre** :0 **abstention** : 0

INFORMATIONS

Les travaux du trottoir pour accès à la machine à pain ont été pris en charge par la CCCA

Les travaux d'aménagement du parking à l'école sont prévus en juillet et seront pris en charge par la CCCA

La remise des prix « concours des maisons et jardins fleuris » aura lieu le vendredi 12 juin 2026. La question est évoquée de diversifier le principe, apporter du nouveau (concours de boîtes aux lettres)

Des travaux d'enfouissement des lignes électriques financés par le SDE et la CCCA, hameau d'Erneville vont être entrepris cette année.

La question des difficultés liées au réseau téléphonique est évoquée. Seul l'opérateur FREE est présent sur l'antenne qui a été installée il y a quelques années. Un contact sera pris par la commune avec tous les opérateurs pour faire état de la situation.

Le sujet des chiens errants est évoqué.

Séance levée à 20h00